

LES NOUVELLES d'AUBER



LÀ OÙ ÇA BOUGE
DES TRÉSORS HUMAINS CACHÉS
À LA MALADRERIE P. 6

FEMMES D'AUBER
PAROLES
D'ALBERTIVILLARIENNES P. 10

LES GENS D'ICI
Mathias Chetrit P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°12 – DU 19 AU 29 MARS 2019

Budget municipal 2019, des efforts qui paient !



Sécurité, voirie, santé,
éducation... la Mairie
met tous les moyens
pour améliorer votre
qualité de vie.

ENTRE NOUS

Le conseil municipal du mois de mars est l'un des moments les plus importants de l'année pour notre ville puisque nous présentons le budget communal 2019. Parallèlement à l'exercice financier excellemment conçu par les services municipaux, dont je salue la rigueur et l'implication depuis plusieurs mois, il s'agit pour les élu·e·s d'un acte politique majeur. L'enjeu de ce budget est de créer une nouvelle phase de projets pour enrichir l'offre de services et d'équipements de notre commune qui ne cesse de grandir puisqu'elle compte désormais 89 000 habitant·e·s.

Notre rôle d'élue·s est d'accompagner ces évolutions dans un contexte national difficile marqué par des mesures contraignantes et restrictives pour les collectivités locales.

Parmi elles, la contractualisation imposée par l'État qui conduit à affaiblir notre autonomie et à réduire la place des services publics. Malgré cela, nous poursuivons notre engagement à développer des projets adaptés aux besoins de toutes et tous.

Ainsi, au budget de développement, responsable et équilibré qui prévoit des projets structurants pour le territoire, s'ajoute la

préservation des moyens pour les actions associatives, culturelles sportives en faveur de la population et l'amélioration du cadre de vie. Notre responsabilité d'élue est également de préparer l'avenir d'une ville que nous laisserons aux prochaines générations. Pour cela, la gestion équilibrée d'un budget est essentielle.

La Municipalité peut se féliciter d'y parvenir cette année encore. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS
WWW.AUBERVILLIERS.FR
ET SUR   

Le budget de la Ville, ambitieux et en développement, tente de répondre aux besoins et aux attentes des habitant-e-s d'Aubervilliers.

Redonner une capacité d'action publique

ENGAGEMENT Baisse des dotations de l'État, suppression de la taxe d'habitation... les mesures du gouvernement détruisent les moyens des collectivités locales. Le service public en fait les frais. Pour y remédier, la Municipalité confirme son orientation politique.

Réforme du quotient familial, poursuite du plan de rattrapage dans les écoles, aménagement de jardins partagés, revalorisation des devantures de boutiques, développement de l'École municipale des sports, création de six classes pour le groupe Macé Condorcet, réfection des pelouses des stades Delaune et Pieyre, développement de l'activité de la Fabrique de santé, renforcement de l'équipe de médiateur-riche-s de nuit, vingt caméras supplémentaires de vidéoprotection... voici l'orientation (loin d'être exhaustive) budgétaire 2019 de la Municipalité. Le budget d'une ville correspond, dans les grandes lignes, à celui du budget d'un ménage lambda ; il y a des recettes, des dépenses, des emprunts à rembourser... Rien de bien sorcier. Sauf qu'ici, la famille est nombreuse (89 000 habitant-e-s) et que le budget répond à des choix politiques forts.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Qui dit politique, dit opposition, donc il y a forcément des mécontent-e-s. Ne serait-ce que par principe. Mais que dire contre une orientation budgétaire quand on constate que celle-ci a rétabli l'autofinancement et que l'endettement de la ville

s'est réduit ? Grâce à ce double allègement, la Municipalité peut enfin envisager des investissements sans recours à l'emprunt. Des résultats financiers plus qu'encourageants. « Le budget d'une Municipalité est quelque chose de très transparent. À la fin de chaque année, on vérifie de quelle façon l'argent a été dépensé, on établit ensuite un budget prévisionnel pour l'année à venir en évaluant les nouveaux besoins et, en cours de route, il peut y avoir une décision modificative », explique Nicolas Reynaud, directeur des finances et du contrôle de gestion de la Ville. « Le budget concrétise les orientations politiques de la Ville et tout le monde peut le consulter en s'adressant tout simplement à la Mairie ou en consultant son site Internet », ajoute-t-il.

MANQUE À GAGNER

Pour remplir leurs caisses, les communes s'appuient sur deux sources principales : les dotations de l'État et les recettes fiscales. Le versement majeur de l'État est la dotation globale de fonctionnement (DGF), et chacun sait que celle-ci ne fait que s'amenuiser sous prétexte de « la participation des communes au redressement des finances publiques ». Pour compenser cette baisse, les collectivités peuvent utiliser leur autre levier de ressources : la fiscalité locale. On y retrouve les impôts locaux et les taxes. Or, le gouvernement souhaite désormais exonérer 80 % des contribuables de la taxe d'habitation, ce qui se traduira par un manque à gagner à l'échelon local. Une somme importante que l'État avait promis de prendre en charge. Cependant, les modalités de sa compensation ne sont pas encore fixées, ce qui suscite encore de nombreuses interrogations. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

1»VEILLE L'équipe de médiateur-riche-s de nuit a été renforcée.

2»COUR Les écoliers de Robespierre profitent d'une cour de récréation flambant neuve.

3»TOURNÉE Le bus santé prodigue ses précieux conseils dans tous les quartiers de la ville.



5,5 M€

C'EST LE MONTANT de dépenses autorisées entre 2018 et 2020 acquis par la municipalité.



4»JEUNESSE Le secteur scolaire est, de loin, le premier poste en investissement de la commune.

5»SANTÉ La ville possède l'un des rares centres municipaux de santé d'Île-de-France.



Soins de qualité, en toute égalité

SOUTIEN Ne pas laisser oublier celles et ceux qui, faute d'argent ou de discrimination territoriale, sacrifient leur santé, telle est la volonté d'Aubervilliers. Pour cela, la Municipalité subventionne le Centre municipal de santé.

C'est l'une des nombreuses priorités de la Ville : la santé de tou-te-s ses habitant-e-s, sans discrimination, en leur favorisant un accès égal à des soins de qualité dans la grande tradition de la médecine sociale et des dispensaires. Pour cela, Aubervilliers peut se targuer d'avoir l'un des rares centres municipaux de santé (CMS) de la région parisienne.

On y croise Safi, une jeune maman de 26 ans : « Ici, il y a un service gynécologie et pédiatrie. Même si parfois je me perds un peu dans le bâtiment, je trouve ça très rassurant d'être suivie au même endroit, quelle que soit la spécialité du médecin. » Soya, 42 ans, vient pour la toute première fois. C'est sa sœur qui lui a fait découvrir le CMS : « J'ai pu voir un médecin généraliste qui m'a orienté vers l'oph-
talmologue et les consultations anti-tabac. C'est pratique, tout est sur place ! » Pour Mishu, 17 ans, et Julie, 13 ans, c'est une histoire de famille. Elles-mêmes sont suivies par un médecin généraliste et accompagnent parfois leur oncle pour ses consultations chez le gastro-entérologue. « Nous habitons tout à côté et nous connaissons bien l'endroit », précisent-elles.

TRAVAIL D'ÉQUIPE Mouammar, 48 ans, suivi pour son diabète, viens ici « en toute confiance ». « Même s'il y a un peu d'attente, les médecins sont de qualité », nous confie-t-il. Il est vrai que cette structure de proximité propose un large panel de spécialités médicales. Sa spécificité tient à son mode de travail en équipe, à la prise en charge globale des patient-e-s dans un même endroit et au développement d'actions de santé publique, dans le cadre d'une dispense d'avance de frais (tiers-payant). Les bénéficiaire de la couverture médicale universelle (CMU) ou de l'aide médicale de l'État (AME) sont pris en charge.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Aucune collectivité n'a l'obligation d'avoir un CMS, c'est un vrai choix politique et... un effort financier. Car le budget municipal de santé a son propre fonctionnement. « C'est une activité structurellement déficitaire, les recettes n'équilibrent pas les dépenses. Toutes les villes qui ont un centre de santé versent une subvention d'équilibre », précise Nicolas Reynaud, directeur des finances et du contrôle de gestion de la Ville. Celle-ci est stable à Aubervilliers, de l'ordre de 1,7 million d'euros. Un effort insensé au regard du désert médical qui règne en Seine-Saint-Denis. En 2017, l'ouverture de la fabrique de santé Madeleine-Brès, au Marcreux, n'a fait que confirmer la volonté de la Municipalité de réduire les inégalités de santé en accompagnant, au quotidien, ses habitant-e-s. Quel que soit l'effort financier. ● C.R.S.

» Centre municipal de santé, 3, rue du Docteur Pesqué. Tél. : 01.48.11.22.00 (standard), 01.48.11.21.90 (rendez-vous). Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures, et de 13h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 12 heures.

3 QUESTIONS À...



Anthony Daguet
1^{ER} ADJOINT ET ADJOINT AUX FINANCES

« Nous avons pu présenter un vrai budget de développement. »

Quelle est la mesure la plus emblématique de ce budget 2019, celle qui, d'une certaine façon, va le mieux traduire les choix politiques de la Mairie d'Aubervilliers ?

La plus importante financièrement et, sans conteste, symboliquement l'une des réformes les plus justes est celle du quotient familial. Elle apporte, pour tou-te-s, une baisse globale du tarif de la restauration scolaire et, surtout, un mode de calcul plus juste, plus « lissé », plus étalé selon le « reste à vivre » des foyers. Cette réforme est sociale et équitable. Elle réduit de façon substantielle les inégalités.

Quelle est la nouveauté du budget 2019 ?

Ce budget est très symbolique de toute la stratégie financière du mandat. Lorsque nous sommes arrivés en 2014, nous étions dans une situation dont on peut dire (et c'est peu de le dire), qu'elle était très dégradée : l'épargne nette était négative et l'épargne brute fort mince. Nous ne pouvions donc pas faire d'investissements et comme nous étions très endetté-e-s (à hauteur de 190 millions d'euros), nous nous trouvions dans une situation de blocage. Nous avons, par conséquent fait des efforts drastiques quant aux dépenses de fonctionnement. À cela, il faut ajouter que nous devions faire face à une baisse des dotations. En 2015, nous avons alors baissé de 6% les subventions, de 6% encore le budget des services, de 6% enfin les indemnités des élus.

Puis, en 2016, nous avons été contraint-e-s d'augmenter les impôts, pour la seule et unique fois, car nos seuls efforts ne suffisaient pas. En 2017, nous avons continué à « serrer » les dépenses mais un peu moins et, peu à peu, au fil des années, nous avons regagné de l'épargne brute et retrouvé de l'épargne nette positive. Ce fut la première fois, depuis le début des années 2000, que nous récupérons de l'épargne nette positive ! Tout cela, par conséquent, nous a « re-dégagé » de la capacité d'investissement, donc de la capacité à emprunter et donc à nous désendetter. En 2019, pour faire court, nous avons pu présenter un vrai budget de développement (le premier). À la fin de cette année 2019, notre dette sera, à peu près, de 137 millions d'euros. Notre progression des dépenses est de 1,5 %, des projets nouveaux germent dans beaucoup de secteurs.

Comment peut-on, selon vous, qualifier ce budget 2019 ?

C'est un budget de développement du service public local, un budget responsable au sens où, évidemment, nous restons dans les clous de la contractualisation (lire ci-dessous). Nous ne mettons pas en danger la collectivité en lançant des dépenses supplémentaires mais les dépenses seront utiles pour tous les Albertivillarien-ne-s en termes de santé, de sécurité, d'éducation... ● PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE RAUX-SAMAAN ET PIERRE SIMON

LOUIZA AOUFI UNE FONCEUSE DANS LA VILLE

« C'est vrai qu'on est fier d'habiter Auber »

HYPERACTIVE Louiza est en terminale au lycée Le Corbusier. Curieuse, engagée et hyperactive, elle jongle entre les études, la vie politique et ses projets perso.

À 19 heures précises, Louiza nous attend de pied ferme devant le Point information jeunesse. Son regard est assuré. Pourtant, la bonne élève de terminale ES au Corbusier affiche encore un sourire timide lorsqu'on l'interroge sur son parcours. Pas si facile de parler de soi et de sa vie quand on vient de fêter ses 18 ans. Elle hésite et s'excuse d'avoir « peu de choses à dire », jusqu'au moment où un sujet qui lui tient à cœur émerge dans la discussion. La jeune fille discrète et polie se métamorphose alors en femme de tête passionnée par le débat. On la reconnaît bien dans ce rôle et dans cette prise de parole sincère et directe, car Louiza fait partie de ces jeunes Albertivillariennes qui s'impliquent déjà dans la vie citoyenne, tout en ayant des ambitions personnelles. Louiza a grandi dans le quartier du Fort, avec

un père ouvrier, une mère assistante maternelle et ses deux petits frères. Elle est scolarisée au collège Gabriel-Péri, où elle rencontre un premier groupe de « potes » dont certain·e·s partageront ses combats politiques au lycée. Boulimique d'activités sportives et culturelles, elle fait de la musique au conservatoire régional, pratique successivement le tennis de table, la natation, l'escrime, le cyclisme... et le football féminin. Sports « de filles » ou de « garçons », Louiza ne fait aucune distinction. Elle va là où le vent la mène, sans se mettre de barrières. À croire que la génération qui vient s'est déjà débarrassée de certains stéréotypes de genre. En classe de 4^e, Louiza trouve le métier de ses rêves : professeure de sport. Un choix presque étonnant quand on sait que l'enseignement peine à susciter des vocations. Une voie évidente pourtant, celle du service public, étant donné le parcours de Louiza et son intérêt pour la chose publique. « Si je sors c'est soit

chez des copines, soit pour aller dans des débats citoyens. » Partout ailleurs, cette phrase aurait paru étrange dans la bouche d'une jeune adulte. Question de caractère, oui, mais aussi de contexte : à Aubervilliers, la présence des jeunes dans les assemblées est sollicitée et approuvée. Louiza fait partie de cette bande qu'on croise partout et qui n'hésite pas à prendre le micro. « J'ai besoin de savoir ce qu'il va se passer, comment la ville va évoluer. On apprend plein de choses. Et puis c'est un moment où on peut s'exprimer, partager ses idées. C'est que du plus ! », s'enthousiasme-t-elle.

UNE PAROLE QUI PORTE

Ce goût pour le débat la conduit à un concours d'éloquence organisé à l'Assemblée nationale pour des élèves de Seine-Saint-Denis (Le Corbusier remporte le trophée). Et en décembre 2018, elle prend part à la mobilisation contre la réforme du lycée. En tant que jeune de banlieue, elle est touchée par les mesures qui ont pour conséquence d'accroître les inégalités territoriales. « Depuis Parcoursup, on a l'impression que les choix sont réduits pour nous. » Cependant, pas de place pour la victimisation ou la perte de confiance. « Est-ce que je suis différente parce que je suis Albertivillarienne ? Je ne vois pas l'utilité de me poser la question. C'est vrai qu'on est fier de venir d'ici, mais on n'est pas à part. » Comme tout le monde, Louiza, vraiment ? Pour le moment, tout prouve le contraire : ce week-end, pas le temps pour une interview, la miss était en train d'écrire un livre sur les banlieues avec des chercheurs du CNRS (projet Pop-art) et plus tard elle se voit bien fonder une association. Un bel enthousiasme, inspirant. ● ALIX RAMPAZZO

« J'ai besoin de savoir ce qu'il va se passer, comment la ville va évoluer »

PROFIL

2001 Naissance à l'hôpital Delafontaine (Saint-Denis)

2017 Projet Pop-art

2019 Concours d'éloquence organisé par l'Apel départementale de Seine-Saint-Denis



PROFIL

1929 Naissance de Jean Cherqui

1990 Naissance de Mathias Chétrit alias Falcone

2018 Expose dans la cour jardin du Plaza Athénée

à entendre la voix de Mathias Chétrit qui pourtant, depuis le début de notre visite, se tient à nos côtés. Ce trentenaire longiligne dont les yeux imbibés recèlent des parcelles d'enfance, nous fait comprendre qu'il en est l'un des fils rouges. En déambulant, il dénoue les fils de l'histoire de ce lieu enveloppé d'une lumière énergisante. Après tout, n'est-il pas le représentant de trois générations qui, telles des couches sédimentaires, ont fondé ce lieu unique ?

LES OBJETS QUI DESSILLENT NOS YEUX

« Mon grand-père maternel, Jean Cherqui, né en 1929, fut un chercheur qui baignait dans l'anticipation. Dès son arrivée en France en 1967, il s'est révélé un véritable capitaine d'industrie en créant son laboratoire de recherches. Il a été à son époque l'un des pionniers dans le domaine des médicaments génériques. Mais à la fin des années 1970, avec sa femme Colette, ils ont eu un coup de foudre pour l'art contemporain et collectionnèrent près de 4 000 œuvres dispersées de par le monde. Certain·e·s ont vu ce lieu où beaucoup de tableaux et objets restent exposés et entreposés comme un miroir de molécules enchevêtrées. En fait, ils ont eu une fascination pour la lumière, l'optique et son interaction entre l'œuvre et le spectateur. Je dirais que d'une certaine manière ils étaient aussi intéressés par l'exploration du phénomène visuel. »

« Toute la famille adorait créer un Beaubourg à Aubervilliers »

Ainsi, à Aubervilliers, une partie de l'ancien site industriel est maintenant dédiée à cette collection. Cependant, le lien de la famille de Mathias Chétrit avec Aubervilliers ne s'arrête pas là. Lui-même, ici, à son atelier : « Même mon père, Maurice Chétrit alors jeune médecin, choisit de s'installer avenue Victor Hugo... d'ailleurs, dans le quartier où il a grandi, près du collège Jean Moulin et du lycée Henri Wallon. Plus tard, il ouvrit un cabinet dans "la petite Espagne" où il a toujours parlé espagnol avec nombre de ses patient·e·s. »

Puis, tranquillement, comme si la teneur de ses mots, invisibles pour nous, mais fondateurs pour lui, l'autorisait pleinement à parler, Mathias s'ouvre sur son œuvre. Au-delà de sa délicatesse, il y a dans son attitude une réelle pudeur malgré notre insistance quant à le faire s'exprimer sur son travail. À partir d'objets et d'installations, il nous absorbe par des spirales de lumière dont les lignes de fuite sont autant de pixels que d'horizons qui se chevauchent et perturbent notre perception.

Ce qui s'avère étonnant dans la création de Mathias c'est son aspect trompe-l'œil. D'ailleurs, n'a-t-il pas choisi d'exposer sous le nom de Falcone ? Ses œuvres peuvent presque être perçues comme décoratives mais en voyant les lignes de fuite qu'elles provoquent, l'on se rend compte qu'elles correspondent à une subversion de notre regard. Il réussit à nous faire ressentir que ce que l'on trouve évident, naturel, n'est au fond peut-être qu'une construction combinée de nos yeux et de notre cerveau. On ne peut s'empêcher de penser : attention vertige ! Ne serions-nous pas dès à présent dans un monde virtuel ? ● MAX KOSKAS

MATHIAS CHÉTRIT L'ART EN HÉRITAGE

« J'ai grandi en jouant à cache-cache au milieu d'œuvres »

LUMIÈRE Héritier de l'impressionnante collection de son grand-père passionné d'art, l'artiste signe aussi des œuvres qui flirtent avec le design. Dans la lignée de l'art optique et cinétique si cher à cette famille d'esthètes.

En plein cœur d'Auber, il y a un labyrinthe où tantôt se dressent des installations tantôt sont tapies d'extraordinaires œuvres : la Fondation Cherqui, l'une des plus importantes collections d'art optique et cinétique au monde. À

peine sommes-nous entrés que nous voilà aussitôt immergés. Nos têtes de visiteurs sont réduites à l'état de pantomimes devant tant de créations entreposées, pêle-mêle, dans un classement déroutant, lequel bat en brèche notre sens de l'orientation déjà soumis au dédale de coursives. Tandis que nous tentons de nous ressaisir, nous ne savons si nous devons pénétrer dans des ateliers d'artistes en résidence dont les portes restent entre-ouvertes.

Enfin, dès que la surprise s'estompée, nous lâchons prise. Ce n'est qu'à cet instant que nous recommençons

La régie de quartier Maladrerie-Émile Dubois impulse l'esprit d'initiative.

Des trésors humains cachés à la Maladrerie

SOLIDARITÉ Un quartier qui se réinvente sous nos yeux, avec à la manœuvre, la Ville, les bailleurs sociaux et ses habitant-e-s au sein d'une régie de quartier.

Il faut d'emblée l'admettre, raconter la vie quotidienne dans le quartier de la Maladrerie, cela ne semble pas évident tant les images et les réputations parfois négatives se sont enracinées et ont pu faire croire que l'herbe n'y était pas aussi verte qu'ailleurs. La réalité est tout autre, elle est comme la vie, multiple et en mouvement. Ce lieu recèle même, au milieu d'une architecture originale, et des îlots d'herbes folles, des trésors d'humanité. Car ce quartier, en effet, pourrait devenir, avec d'autres, exemplaire. Tout est foisonnant à la Maladrerie : la création, jusque dans les appartements qui se muent régulièrement en lieux d'expositions organisées par le CAPA, et l'innovation qui, pas à pas, produit des initiatives au sein d'ateliers où se rencontrent des habitant-e-s soucieux-euses d'un mieux vivre ensemble.

UN QUARTIER-ASSOCIATION

Ainsi est née la régie de quartier de la Maladrerie-Émile Dubois, créée en 2001. C'est un ensemble d'environ 900 logements conçus par l'architecte Renée Gailhoustet. Son statut juridique correspond à une association régie par la Loi 1901 dont les membres sont des habitant-e-s. Son objectif consiste à lutter contre le chômage en créant des postes de travail, tout en embellissant les bâtiments et les espaces communs.

Mais la régie de quartier a aussi entrepris de créer 12 ateliers d'initiation au numérique en direction de 18 salarié-e-s et

FICHE

Bilan des actions menées en 2018 par la régie de quartier Maladrerie-Émile Dubois

Emploi :

» 6 salarié-e-s ont obtenu un emploi en CDI à la fin de leur parcours d'insertion

» 3 salarié-e-s ont été réembauché-e-s à la régie de quartier sur un nouveau dispositif (le Parcours emploi compétences) afin de poursuivre des formations qualifiantes

» 2 personnes poursuivent des formations certifiantes (esthéticienne et infirmière) en lien avec leur projet professionnel

» 4 familles de salarié-e-s ont obtenu un appartement locatif pérenne

» 3 salarié-e-s en situation d'urgence ont obtenu des places en foyer d'hébergement sans délai

» 1 famille sans logement a bénéficié d'un appartement « passerelle » avec un accompagnement en vue de l'obtention d'une solution définitive

Formations :

» 6 salarié-e-s ont bénéficié de cours de français (144 heures par salarié-e).

» 14 salarié-e-s ont bénéficié de cours de français collectifs donnés en nos locaux (60 heures par salarié-e)

» 15 salariées ont suivi une formation de 2 jours « Intervention nettoyage sécurité produits »

» 3 salarié-e-s ont suivi une formation en éco conduite

» 4 salarié-e-s ont obtenu le permis de conduire.



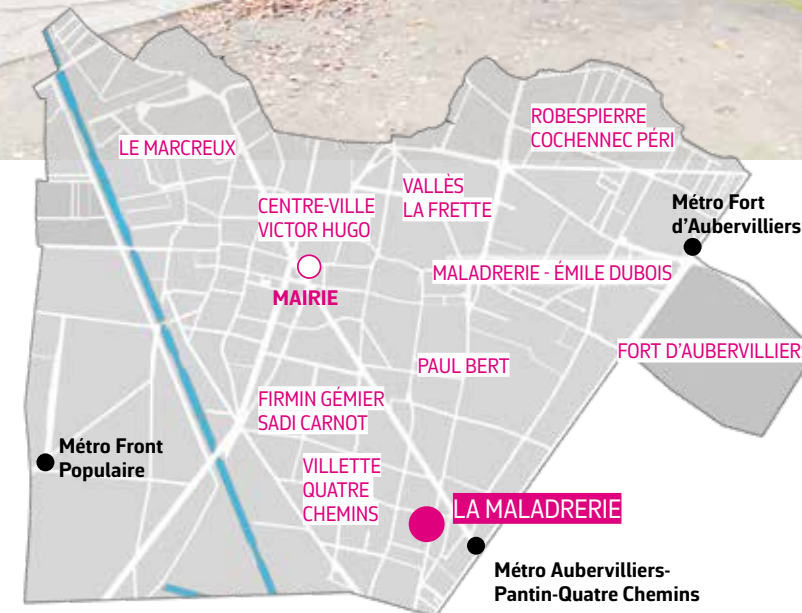
habitant-e-s du quartier. L'éventail de connaissances pouvant être acquises s'avère large : initiation à l'utilisation de l'informatique, à la navigation sur Internet, mais aussi création de son adresse mail et utilisation de sa messagerie, ou encore organisation des démarches administratives via le net.

D'autres initiatives, artistiques cette fois, voient encore le jour. Elles peuvent paraître à première vue anecdotiques. Mais c'est une erreur tant la participation à toutes les étapes d'une création permet des rencontres, des démarches qui font renouer avec l'esprit d'initiative. Car nous le sa-

vons : les principaux freins à l'emploi se répertorient assez vite mais sont très difficiles à éliminer dans un temps relativement limité. Ces véritables plaies se nomment le logement, la santé, les addictions, la langue, l'âge, l'administration, la méconnaissance des droits, celle du territoire, l'accès à la culture.

ATELIER DE CRÉATION

L'exposition des 30 photographies du Colombien Gilberto Guiza-Rojas (qui vit et travaille en région parisienne) confirme l'apport de la création artistique dans le mieux vivre. En effet, l'œuvre de l'artiste



interroge différentes problématiques de notre société, telles que la précarité, l'insertion des personnes en exil et la détérioration des conditions de travail. Un atelier de création avec plusieurs habitant-e-s a pu naître dans le cadre de ce travail.

Il est à noter que le vernissage, le jeudi 20 décembre 2018, en présence d'habitant-e-s, de représentant-e-s de l'OPH entre autres, a également mis en lumière le travail créatif d'Isabelle Valena, agente d'entretien et participante à la mise en œuvre de ce projet artistique. Voilà ce qu'écrit l'atelier de création au sujet d'Isabelle : « Son travail cherche à

poser un regard différent sur la Maladrerie. Elle lui est souvent associée à l'insécurité. Isabelle cherche donc à briser le cliché et aller à la rencontre de la nuit comme matière esthétique. Elle a décidé de photographier les endroits qui, en pleine journée, sont habités par des jeunes et des enfants, école, parc, maison de l'enfance, ces lieux représentent le futur et l'apprentissage. La nuit se présente alors paisible et pleine d'une lumière qui change d'ambiance et qui peut inviter à une promenade nocturne à l'intérieur de la cité. »

Cette exposition qui devait prendre fin le 20 janvier 2019, a été prolongée et devient consubstantielle au quartier. ● MAX KOSKAS

2

3

PRATIQUE

QU'EST-CE QU'UNE RÉGIE DE QUARTIER ?

C'est avant tout une aventure collective qui associe un ensemble d'acteur-ric-e-s désireux-euses d'apporter des réponses concrètes aux besoins d'un territoire : ses habitant-e-s, les élu-e-s et les collectivités locales qu'ils représentent les bailleurs sociaux, ainsi qu'un ensemble de partenaires sociaux économiques. Il s'agit d'un projet en trois dimensions :

1/ Une dimension sociale.

Générer du lien social à travers ses activités et ses services. Créer des emplois destinés aux habitants du territoire les plus en difficulté, leur permettre de construire un véritable parcours d'insertion par un accompagnement socioprofessionnel et une formation adaptée.

2/ Une dimension économique

Contractualiser financièrement des marchés techniques dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (entretien, maintenance et embellissement du cadre de vie). Créer des activités pour répondre à des besoins collectifs non satisfaits ou émergents.

Reinjecter sur le territoire, en circuit court, les flux monétaires générés par l'activité de la Régie.

3/ Une dimension citoyenne

Renforcer la participation des habitants dans la vie associative et le développement de leur territoire. Contribuer à faire émerger une citoyenneté active pour un « mieux vivre ensemble » dans de projets que mènent les 140 Régies de Quartier et Régies de Territoire.

Notre mode de fonctionnement. Nous recrutons à travers un contrat de travail appelé Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), qui se renouvelle tous les quatre mois durant deux ans. Au bout de ce contrat, les salariés sortent de la Régie avec une expérience supplémentaire. Notre mission est d'aider nos publics orientés à acquérir le métier qu'ils souhaitent exercer lors de leur sortie. Pour ce faire, Patricia Cosme, la conseillère en insertion professionnelle (CIP), les rencontre périodiquement afin de les aider à construire leur projet durant leurs horaires de travail.

Le partenaire prioritaire et privilégié de la régie de quartier est Pôle Emploi, avec lequel une collaboration étroite est établie de longue date. Il est notre principal prescripteur pour le recrutement.

» Régie de quartier Maladrerie-Émile Dubois.
31, rue Lopez et Jules Martin
direction@rq-aubervilliers.paris
https://www.rq-aubervilliers-paris.com/
Tél.: 01.48.11.32.43. Fax: 01.48.34.54.99

Des initiatives sont menées au sein d'ateliers où se rencontrent des habitants soucieux d'un mieux vivre ensemble.

Situés à même le Campus et à proximité, plusieurs bâtiments destinés au logement des étudiant-e-s et des jeunes chercheur-euse-s sont en construction.

Tous les étudiants de Condorcet logés à bonne enseigne

CONFORT Des appartements, des salles d'étude et des espaces de convivialité pour travailler dans les meilleures conditions seront mis à disposition des étudiant-e-s et des chercheur-euse-s.

Le campus Condorcet ouvrira ses portes dans le courant de l'année. Pour accueillir au mieux une bonne partie des quelque 13 000 personnes attendues sur les lieux, des logements étudiants réalisés par l'architecte Jean-Christophe Quinton, sont actuellement en chantier.

La première résidence étudiante se trouve au Nord du Campus sur le premier îlot, au croisement de la rue des Fillettes et de la rue Saint-Gobain. Le bâtiment, d'une hauteur de 54 mètres, s'étendra sur 18 niveaux et abritera 205 logements, allant de 18m² à 28m². Ils seront composés d'une entrée, d'un séjour et d'une salle d'eau dont la superficie diffèrera en fonction de celle du logement. Le sol du séjour sera réalisé en polychlorure de vinyle (PVC), tandis que celui de la salle de bain sera recouvert de carrelage.

EQUIPEMENTS

La résidence, qui abritera non seulement les étudiant-e-s mais également les jeunes chercheur-euse-s, contiendra un espace club, deux salles d'études et quatre espaces de convivialité. Pour ce qui concerne les services et autres commodités, les résident-e-s auront la possibilité de venir faire leur lessive au rez-de-chaussée, grâce aux équipements prévus.

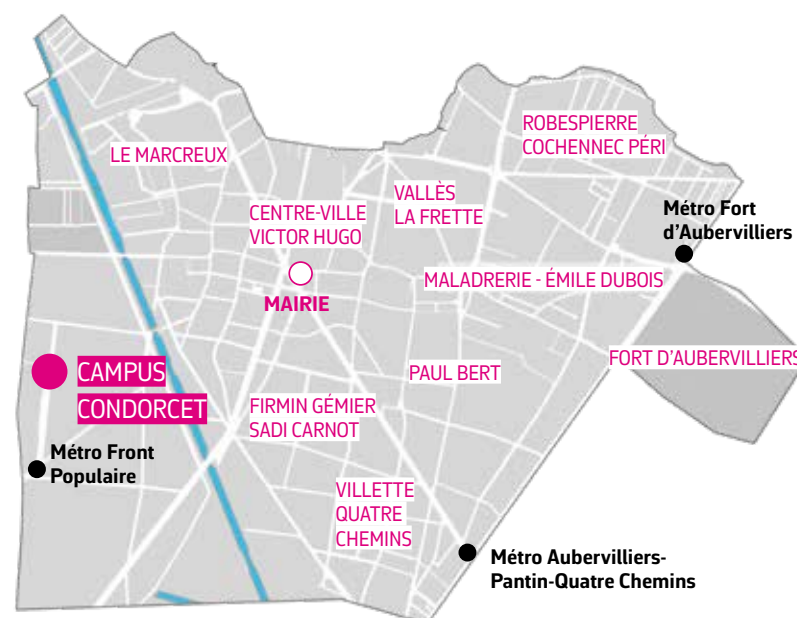
Les résidences, comprendront des logements, de 18 à 28 m²

De plus, un local pouvant contenir jusqu'à 23 bicyclettes sera à disposition, encourageant le respect de l'environnement. Néanmoins, un parking de stationnement pour automobiles et deux-roues sera situé à proximité des bâtiments de recherche. Autre point fondamental, la sécurité des résident-e-s. Les mesures anti-incendies planifiées sont importantes : la structure porteuse du bâtiment a une stabilité au feu au minimum d'1 h 30, tandis que les portes coupe-feu à l'intérieur seront conçues pour tenir au moins 1 heure. L'accès à la résidence se fera soit par l'entrée de la rue des Fillettes, soit par l'intérieur même du Campus.

D'AUTRES LOGEMENTS PRÉVUS

Le second bâtiment est situé rue du Pilier, à l'Est du Campus, seulement à quelques mètres de la station de métro ligne 12, Front Populaire. Les 56,6 mètres de haut abriteront aussi 18 étages, sur lesquels seront réalisés 246 logements, de la même surface que le bâtiment Nord, soit de 18 m² à 28 m². Ils seront également équipés d'une salle d'eau personnelle et chauffés par des radiateurs à eau, réglables via une vanne thermostatique.

À la différence du bâtiment Nord, celui-ci est occupé par un grand espace vert et des terrains de sport. Chaque bâtiment résidentiel accueillera une loge de 80 m² et un concierge. Par ailleurs, la Maison des chercheur-euse-s va elle aussi être construite au Sud du Campus Condorcet, et accueillera des chercheur-euse-s « invité-e-s » sous son toit,



venant par exemple de l'étranger pour une durée d'un à six mois. Construits sur neuf étages, les 88 nouveaux logements varieront d'une à trois pièces. Enfin, trois autres résidences sont encore prévues de l'autre côté de la rue Waldeck Rochet. Un projet résidentiel à la hauteur de celui du Campus, qui offrira aux étudiant-e-s et

DES LOGEMENTS ADAPTÉS

ACCESSIBILITÉ Lors de l'élaboration des différents logements pour étudiant-e-s et jeunes chercheur-euse-s, personne n'a été oublié. Des mesures d'accessibilité ont été prises pour que les personnes en situation de handicap puissent circuler et accéder aux étages ainsi qu'aux chambres. Cependant, toutes les habitations ne sont pas équipées de la même manière : pour le bâtiment Nord de la rue des Fillettes, ce sont 11 logements sur 205 qui sont accessibles aux personnes en situation de handicap, contre 13 sur 246 logements en ce qui concerne le bâtiment Est de la rue du Pilier. Chaque bâtiment sera équipé de deux ascenseurs pouvant accueillir un fauteuil roulant, et suffisamment d'espace pour une totale liberté de mouvement devant les portes. Tout comme les espaces restreints tels que les couloirs, qui posséderont une largeur aux normes, et permettront à n'importe qui de circuler sans la moindre complication. ●

chercheur-euse-s un certain confort pour pouvoir travailler au mieux, et dans un cadre approprié. Les réservations pour les logements en vue de l'année universitaire 2019-2020 sont ouvertes sur le site Internet de l'Arpej, et les étudiants, principalement en Master et Doctorat, sont prioritaires. ● THÉO GOBBI

RÉSIDENCE
ÉTUDIANTE

AGENCE TER POUR SERENDICITE

RÉSIDENCE
ÉTUDIANTEMAISON
DES
CHERCHEURS

»PERCÉE Les logements, réalisés par l'architecte Jean-Christophe Quinton, devraient être livrés dans le même délai que le Campus Condorcet (ci-dessus), dans le courant de l'année.



539

LOGEMENTS ÉTUDIANTS
sur 3 sites du Campus
Condorcet

24

LOGEMENTS accessibles
au personnes en situation
de handicap

La Maire Mérim Derkaoui, le 8 mars dernier, entourée de plusieurs générations d'Albertivillariennes motivées pour faire bouger les lignes quant aux droits des femmes.



Violences, sexisme, place faite aux femmes dans l'espace public... de nombreux sujets ont été abordés, sans tabou.

Paroles d'Albertivillariennes !

COHÉSION Le 8 mars, de nombreuses Albertivillariennes se sont réunies pour s'exprimer sur leur condition féminine. Compte-rendu de ce moment de partage d'expériences en présence de la Maire Mérim Derkaoui.

La salle est comble. Elles sont nombreuses à avoir répondu à l'invitation, et parmi elles, des jeunes femmes qui entendent bien prendre la parole. Dans la mouvance de ce nouveau féminisme qui émerge depuis quelque temps, elles osent enfin parler de choses qui peuvent paraître triviales pour les esprits peu éclairés : « Les garçons se moquent de nous quand on a nos règles », explique Iris, 14 ans. « Pourquoi on ne parle pas plus de l'endométriase ? C'est pas forcément normal d'avoir très mal quand on a nos règles », renchérit son amie. En effet, la Journée internationale des droits des femmes, ce n'est pas seulement la lutte contre les inégalités visibles, c'est aussi mettre le corps de la femme, sujet encore tabou, au centre des débats. Un corps qui rejette plus que jamais les injonctions et fantasmes masculins. Qui hurle sa souffrance au vu des

chiffres effarants des violences sexuelles, conjugales et gynécologiques, aux conséquences psychologiques souvent irrémédiables. Qu'elles soient venues seules, avec leurs amies ou en famille, ce partage d'expériences, sans jugement, les rapproche. C'est indéniable, l'entente et la cohésion règnent, quelles que soient les différences, aussi bien sur la photo de groupe qu'au cours du débat.

D'UNE SEULE VOIX

Le premier sujet fait l'unanimité : le manque de place faite aux femmes dans l'espace public, ici comme ailleurs. « Nous on est d'Aubervilliers, on y vit et, tous les jours, on se sent un petit peu enfermées. Par exemple, les hommes ont tous les bars », commente Madame Sitti en début de débat, auquel participait également Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Tout en enjoignant les femmes à se sentir légitimes d'entrer « où elles veulent », Mérim Derkaoui rappelle le soutien de la Mairie aux projets associatifs qui visent à une occupation mixte de l'espace public. Les

solidarités entre femmes dépendent effectivement de l'existence de ces lieux ouverts. C'est là où peut naître l'idée d'une sororité (équivalent de fraternité), si utile quand il s'agit de faire corps face aux violences sexistes, qu'elles prennent la forme de coups physiques ou moraux. « Il n'y a pas de violence plus forte que la violence morale », explique une Albertivillarienne. « Aux Quatre-Chemins, on est tout le temps dévisagées. J'ai l'impression d'être nue. Et si on entre seules dans un café, on est vues comme des femmes sans mari, sans responsabilités. » Le besoin de retrouver une certaine dignité en tant que femme et jeune fille a d'ailleurs soulevé plusieurs questionnements et témoignages, comme celui d'une sage-femme présente dans l'assemblée : « Il y a deux semaines, j'étais en face de la caserne des pompiers et j'ai vu trois adolescentes entre 14 et 15 ans, entourées de deux garçons de 10 ans. L'un d'entre eux était en train de taper à coups de pied et de poings les filles qui se laissaient faire sans rien dire. Lui, il trouvait ça normal et elle n'avait pas honte d'être traitée comme ça. C'est le monde à

l'envers ! Il faut déjà intervenir au moment de l'âge tendre pour apprendre aux filles à savoir placer leurs limites. » Facile à dire si on ne prend pas en compte notre société dans sa globalité, et qui inculque, insidieusement, l'acceptation de la soumission aux femmes. Non, celles-ci ne sont pas coupables de tout, et encore moins du rapport qu'elles ont avec leur propre corps. Ce récit a fait écho à l'inquiétude de certaines quant à la protection des femmes victimes de violence. On imagine que beaucoup de ces Albertivillariennes ont pris part à la marche blanche en hommage à Marie, une jeune mère victime d'un féminicide. À cette occasion, la Maire a rappelé l'existence d'associations et de services publics impliqués dans la lutte contre les discriminations. Elle a mentionné plusieurs lieux à destination des femmes victimes de violence, tels que la Maison des femmes à l'hôpital Delafontaine (Saint-Denis) ou le planning familial au Centre médical de santé, ou encore la maison pour

Mettre le corps de la femme au centre des débats.

● ALIX RAMPAZZO ET CÉLINE RAUX-SAMAAN

Les lieux d'accueil enfant-parent sont des espaces réservés à la parole, à l'écoute des parents et de leur(s) enfant(s) de moins de quatre ans. Ils sont anonymes, gratuits et sans inscription.

Les LAEP, des espaces de rencontre et de partage

ÉCHANGE Faciliter l'apprentissage de la socialisation, soutenir la fonction parentale, ou simplement partager un moment de plaisir et de jeux avec son enfant, c'est ce que proposent les 6 lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) de la ville.

Ni crèche, ni halte-garderie, au LAEP, on ne « dépose » pas son enfant, on vient avec lui, ce qui n'est pas la même chose ! Voici donc « un lieu de ressource pour les parents » ainsi que nous l'explique Chady Fall, éducatrice-accueillante au LAEP du relais petite enfance de la ville d'Aubervilliers. En effet, ici, les parents viennent « pour créer du lien, préparer leurs enfants en vue d'une future séparation (école), leur permettre de se socialiser en rencontrant d'autres enfants »... On échange entre

parents sur tous les sujets : l'alimentation, l'allaitement, le sommeil... Et les éducatrices ont pour mission de soutenir ces parents précisément dans « leur parentalité », et les conseiller si besoin. Dans notre ville, beaucoup de familles vivent dans de très petits logements, se sentent isolées et le LAEP, en créant du « lien social », permet de « rompre l'isolement », comme le souligne Isabelle Le Levier, responsable du relais petite enfance de la ville : « Beaucoup de femmes seules avec leur(s) jeune(s) enfant(s) viennent ici. Leur isolement est préjudiciable non seulement pour elles-mêmes mais encore pour l'épanouissement des petits. En échangeant, les parents dédramatisent leurs questions, relativisent, confrontent leurs expériences. Ils se rencontrent, leurs enfants rencontrent d'autres enfants

mais aussi d'autres adultes, les professionnel-le-s sont là, le lien social est constructif et capital. » Faut-il préciser que les enfants concernés sont précisément ceux qui ne fréquentent pas (ou pas encore), la crèche ? Soit parce qu'il n'y a pas de place, soit parce que les parents ne le souhaitent pas. Aubervilliers est l'une des villes qui compte le plus de lieux d'accueil enfant-parent.

LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

On commence à voir les pères, seuls ou non, venir aujourd'hui « échanger » dans les LAEP : cette dynamique est intéressante. Il faut ajouter aussi qu'il n'y a pas que des familles isolées mais encore des parents qui trouvent, dans ces structures, un espace pour partager un moment de plaisir avec leur

enfant et rencontrer d'autres parents. « Nous les accompagnons dans la relation à l'enfant par l'intermédiaire du jeu », nous dit encore Isabelle Le Levier, « c'est le plaisir d'être ensemble qui prévaut ». C'est Chady Fall qui accueille les familles en binôme avec une psychologue du service Petite enfance du relais, rue Danielle Casanova, mais il y a d'autres LAEP dans la ville.

Des LAEP mais aussi des LAEP'ART ! De quoi s'agit-il ? Comme son nom l'indique, le LAEP'ART fait la part belle aux activités artistiques. C'est la compagnie Praxinoscope qui accueille enfants et parents. Au programme : découverte sensorielle (bibliothèque à odeurs), espace dédié à la musique, manipulation d'objets, danse... À Aubervilliers, ces « lieux précoces de socialisation » très fréquentés ont le vent en poupe. ● MAYA KACI

Héritage

Les lieux d'accueil enfant-parent sont inspirés de la Maison Verte créée à Paris par Françoise Dolto en 1979.



Les LAEP favorisent la parole entre les enfants et leurs parents et misent sur la vie en collectivité.

PRATIQUE

Plusieurs lieux d'accueils enfant-parent municipaux existent à Aubervilliers :

Accueil enfant-parent de la maison pour tous Centre de loisirs maternel Françoise-Dolto
14, rue Paul Doumer.
Tél. : 01.48.11.10.85
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf vacances scolaires)

Accueil enfant-parent de La Pirouette
38, rue Bordier.
Tél. : 01.48.34.67.48
Jeudi de 14 h à 16 h

Accueil enfant-parent du centre de loisirs Gérard-Philippe
12, rue Firmin Gémier.
Tél. : 01.48.33.78.21
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf vacances scolaires)

Accueil enfant-parent du relais petite enfance
44-46, rue Danielle Casanova.
Tél. : 01.48.11.10.85
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h

Accueil enfant-parent « le LAEP'ART »
Lieu d'accueil artistique proposé par la Compagnie « Praxinoscope » Espace Famille, 44-46, rue Danielle Casanova.
Tél. : 01.48.11.10.85
Jeudi de 15 h à 16 h 30 (sauf vacances scolaires)

Accueil enfant-parent du centre de PMI départementale Du-Pont-Blanc
91, rue Charles Tillon.
Tél. : 01.71.29.58.60
jeudi 14 h à 16 h (sauf vacances scolaires)

Pour tout renseignement :
Contacter la Direction de la petite enfance au 01.48.39.50.08 ou le Relais petite enfance au 01.48.11.10.85.

Un César peut cacher d'autres prix...

SUCCÈS Il y a des vies qui ressemblent à des séries. Comme celle, pleine de rebondissements, de Damien Megharbi qui a remporté, à l'âge de 33 ans, le César du film d'animation.

C'est à Aubervilliers, dès l'enfance, qu'il a pu exprimer sa vocation artistique. Damien y arrive dès l'âge d'un an, comme nous le précisons dans notre article « Aubervilliers et le cinéma, une histoire sans fin » (*Les Nouvelles d'Auber* n° 9). Sa mère, nommée professeure de mathématiques dans cette ville, va vite déceler ses aptitudes pour le piano et ne tardera pas à l'inscrire dans une classe à horaires aménagés afin que les enfants puissent concilier les études et leur vocation artistique. Il est à noter que ces filières d'enseignement débutaient, fait rarissime, dès le primaire.

SA STRUCTURE MÈNE LA DANSE

Mais Aubervilliers est aussi un creuset, où le talent de chacun se confronte en permanence aux différentes cultures. Cette ville peut se révéler être un « sas » et donner l'envie et l'élan pour se lancer dans une carrière de producteur. C'est, en tous les cas, l'un des facteurs qui a permis à Damien Megharbi de passer d'un art à un autre afin d'accompagner la concrétisation d'œuvres d'autres artistes.

En coproduisant à partir de sa structure, Les Valseurs, *Vilaine Fille* du cinéaste turc Ayce Kartal, Damien Megharbi et son associé Julien Péchberty ont réussi le tour de force de permettre la réalisation de ce qui paraît être un petit dessin animé. En fait, il s'agit d'un film assez terrifiant qui aborde de front les problèmes d'abus sexuels dans un style graphique très épuré, proche de l'esquisse. La caméra fixe des personnages immobiles dont on finit par avoir l'impression non seulement qu'ils bougent mais surtout qu'ils vibrent à l'unisson de la fragilité de l'héroïne. Rien, bien sûr, ni sa voix douce, ni son imaginaire ou son goût immodéré pour la confiture ne nous laissent présager l'horreur qui survient et nous glace le sang. ● **MAX KOSKAS**



L'heureux lauréat Damien Megharbi, coproducteur du film d'animation « Vilaine fille ».

À votre agenda

THÉÂTRE

JUSQU'AU 24 MARS DU SALE

Conception, montage, mise en scène Marion Siéfert. La pièce part d'un désir de rencontre : réunir une rappeuse et une danseuse qui, chacune de manière singulière, s'emparent de la scène pour donner vie à leurs peurs et à leurs désirs.

» Mar. 19 mars, merc. 20 mars à 19h30 ; jeu. 21 mars à 14h30 ; ven. 22 mars à 20h30 ; sam. 23 mars à 18h ; dim. 16 mars à 16h. La Commune, 2, rue Édouard Poisson. Réservation : 01.48.33.16.16 / lacommune-aubervilliers.fr

28 MARS À 19H30

Recréation autour de « La Carte » de Marcel Aymé

Les élèves du CRR proposent une récréation théâtrale autour d'une nouvelle de Marcel Aymé dans laquelle le gouvernement décide de rationner le temps de vie pour économiser les vivres...

» CRR 93, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Entrée gratuite sur réservation. Informations et réservations auprès du CRR : 01.48.11.04.60 / reservations@ccr93.fr

CINÉMA

LE STUDIO

» 2, rue Édouard Poisson, www.lestudio-aubervilliers.fr – Tél. : 09.61.21.68.25

DU 20 MARS AU 26 MARS

Forte (VOSTF) Rencontre dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance ven. 22 mars 11h

Quand je veux, si je veux! Rencontre dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance ven. 22 mars 19h30

Jusqu'à la garde Reprise dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance ven. 22 mars 19h30

Dilili à Paris Ciné-discussion et goûter dans le cadre du cycle Cinéégalité » Sam. 23 mars 14h

L'une chante, l'autre pas Dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance sam. 23 mars 17h30

Female Pleasure (VOSTF) Avant-première et rencontre dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance sam. 23 mars 20h30

Sibel (VOSTF) Ciné-brunch turc dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance dim. 24 mars 11h

La Favorite (VOSTF) Dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance dim. 24 mars 14h15

Paye (pas) ton gynéco Ciné-rencontre dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance dim. 24 mars 17h30

On nous appelait Beurettes Ciné-rencontre dans le cadre du cycle Cinéégalité » Séance dim. 24 mars 19h

My Beautiful Boy (VOSTF)

Analyse dans le cadre de l'Atelier cinéma du mercredi » Séance mer. 20 mars 19h30. Séances classiques jeu. 21 mars 17h15, lun 25 mars, 16h30

Grâce à Dieu » Séances mer. 20 mars 16h30, jeu. 21 mars 19h30

Le Rêve de Sam Animation petits spectateurs » Séances mar. 20 mars 10h30, 14h30, sam. 23 mars 16h30. Ciné-atelier : Séance mer. 20 mars 15h30. Séance classique dim. 24 mars 16h30

DU 27 MARS AU 2 AVRIL

Dans les Bois (Jeune public) » Séances mer. 27 mars 16h15, jeu. 28 mars 16h30, sam. 30 mars 14h15, dim. 31 mars 16h15

La Favorite (VOSTF) Analyse dans le cadre de l'Atelier du mercredi » Séance mer. 27 mars 19h30. Séance classique sam. 30 mars 15h30

Programme Graine de Réussite Ciné-rencontre » Séance 18h

La Révolution est là (VOSTF) Ciné-rencontre et dîner tunisien » Séance sam. 30 mars 19h30

Fahavalo, Madagascar, 1947 (VOSTF) Ciné-rencontre » Séance dim. 31 mars 17h30. Séance classique mar. 2 avril 17h

J'veux du soleil Avant-première et rencontre » Mar. 2 avril 19h

Le Fils de Saul (VOSTF) » Séance. Mer. 27 mars 14h

Sibel (VOSTF) » Jeu. 28 mars 17h45, ven. 29 mars 16h15

Si Beale Street pouvait parler (VOSTF) » Séance dim. 31 mars 20h30

Le Mystère Henri Pick » Séances mer. 27 mars 17h30, jeu. 28 mars 19h30, dim. 31 mars 14h30

Jusqu'ici tout va bien » Séances ven. 29 mars 14h30, sam. 30 mars 17h45, dim. 31 mars 11h

MUSIQUE

19 MARS À 19H

Divos, Divas, Et Caetera

Le monde de la musique ancienne et le monde de la chanson seront réunis pour ce concert, hommage aux chansonniers d'Europe les plus populaires. Les instrumentistes du CRR partageront la scène avec les jeunes chanteurs de l'école Robespierre.

» CRR 93, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Entrée gratuite sur réservation. Informations et réservations auprès du CRR : 01.48.11.04.60 / reservations@ccr93.fr

23 MARS À 14H

Orchestre d'harmonie

Sous la direction de Vincent Renaud, l'orchestre d'harmonie composé d'élèves de 3^e cycle interprétera son concert de la

saison autour de deux œuvres : la Suite Persane d'André Caplet et la Sonatine n°2 de Richard Strauss.

» CRR 93, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Entrée gratuite sur réservation. Informations et réservations auprès du CRR : 01.48.11.04.60 / reservations@ccr93.fr

23 MARS À 20H30

To Rachid Taha with Love (dans le cadre du festival Banlieues Bleues)

Venez à ce concert-hommage immanquable qui réunira des proches du chanteur (Kebab-Lula et Couscous Clan) venus honorer l'immense Rachid Taha, disparu en septembre 2018 !

» L'Embarcadère, 5, rue Édouard Poisson, Aubervilliers. Tarifs : de 10 € à 16 €. Réservations et informations auprès de Banlieues Bleues : rp@banlieuesbleues.org

29 MARS À 19H30

La Folle Soirée du Bourgeois Gentilhomme

Une fantaisie imaginée par les élèves musiciens du CRR 93 d'après l'œuvre originale de Messieurs Lully et Molière ! Un projet coordonné par les classes d'écriture et de formation musicale.

» CRR 93, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Entrée gratuite sur réservation. Informations et réservations auprès du CRR : 01.48.11.04.60 / reservations@ccr93.fr

EXPOSITION

DU 16 MARS AU 7 AVRIL

DE 15H À 19H

Life on Mars / Exposition d'Art Contemporain du CAPA

L'axe de cette exposition sera la notion de territoire, tout particulièrement le territoire de La Maladrerie. En effet, tous les artistes exposants ont leur atelier dans La Maladrerie ou à deux rues à proximité.

» Appartement de la Maladrerie, 3, allée Gustave Courbet. Tout public. Entrée libre (et sur rendez-vous au 01.48.34.41.66)

BALADE & POÉSIE

24 MARS À 15H30

Balade À côté de la plaque

À côté de la plaque, balade poétique, est une fête révisée et réalisée pour et par les habitant-e-s du quartier des poètes d'Aubervilliers, avec les Souffleurs. La balade sera suivie, à partir de 16h45, d'un bal festif à la Halle du Marché du Montfort.

» Rendez-vous à 15h30 au 38 rue Arthur Rimbaud. Entrée gratuite sur réservation. Réservations et informations auprès des Souffleurs : 01.40.11.35.79 / coordination@les-souffleurs.fr

Festif et dansant, le bal de l'accordéon est un événement familial dont le succès n'est plus à prouver !



PRATIQUE

Accordéon Club d'Aubervilliers (ACA)
4, avenue de la Divison Leclerc (Dans les locaux de Ville des Musiques du Monde, métro Fort d'Aubervilliers)
www.accordeonclubaubervilliers.org
Cours d'accordéon
tous les mardis, toute la journée
Contact : Sylvain Martins au 06.22.37.67.48

L'Accordéon club d'Aubervilliers se produira le 24 mars dans le cadre des **Dimanches qui dansent** à l'Espace Salomon.

L'ACA

est la plus ancienne association de la ville. Elle fut créée en 1972 par Jeanine Lorenzi, ancienne professeure au conservatoire d'Aubervilliers.

L'Accordéon club d'Aubervilliers, presque cinquantenaire, est une institution.

Un esprit guinguette flotte gaiement sur la ville

DANSONS Accordez, accordez, accordez... Diatonique, chromatique, il se conjugue à toutes les danses. Rien ne lui résiste. Le piano à bretelles est l'instrument phare de l'ACA.

« Arrivé à un certain niveau, l'apprentissage devient trop exigeant, il faut passer des concours, et je ne m'y retrouvais plus. Mais je voulais poursuivre la pratique pour mon plaisir et jouer en public. » L'objectif d'une telle association ? D'abord et surtout l'apprentissage de l'instrument à tout âge. « Même un adulte qui n'a jamais fait de musique peut intégrer l'ACA et apprendre à jouer de l'accordéon. L'ACA est ouverte à tout le monde, enfants, adultes, débutant, ou débutant confirmé. », nous confie Sylvain.

UN RYTHME EFFRÉNÉ

L'ACA se produit donc partout dans la commune : « Nous assurons les animations du marché du Montfort tous les mois. Nous organisons aussi des partenariats avec d'autres associations comme La Clé des arts, Danse de Salon, Une oasis dans la ville, pour Les Dimanches qui dansent à l'espace Solomon trois ou quatre fois par an. Depuis deux ans, nous collaborons aussi avec l'OMJA. Ils ont un atelier guitare et un de percussions. Nous avons d'ailleurs participé à leur dernier Tremplin », nous dit encore le président Martins. Le 19 mai prochain aura lieu la fête an-

Sylvain Martins, jeune, dynamique et passionné, joue d'un instrument parisien « par excellence », celui qui enflammait les guinguettes des bords de Marne et les 14 juillet de nos grands-parents. Il est le président de l'ACA, l'association Accordéon club d'Aubervilliers à laquelle il adhéra à l'âge de 15 ans. L'ACA, la plus vieille association d'Aubervilliers, fut créée en 1972 par Jeanine Lorenzi, ancienne professeure au conservatoire de la ville, avec l'aide de Jack Ralite, Maire de l'époque. Elle est composée d'une vingtaine de membres. Dans l'orchestre : huit accordéonistes, un bassiste, un batteur et une chanteuse. Sylvain a commencé son apprentissage au conservatoire. Comme il ne souhaitait pas devenir professionnel mais tenait quand même à continuer de jouer, il rejoint l'association :

nuelle de l'ACA à l'Espace Renaudie. Un concert-bal sera donné. L'occasion, pour les adhérent-e-s, de se produire soit en soliste, soit en duo. L'orchestre au complet, évidemment, donnera aussi de la voix, ou plutôt de la note ! Un professeur de musique arrangera des morceaux pour chaque accordéoniste. Puis, place au bal pour faire souffler un esprit guinguette sur la ville. Au répertoire des musicien-ne-s de l'association, tango, paso-doble, valse, java, rock. « Aujourd'hui, il y a beaucoup de danses de ligne : madison, country, tarentelle. Le fait de travailler avec d'autres associations nous permet de nous adapter à ce que les gens aiment, signale encore Sylvain qui tient aussi à souligner que l'ACA a pour objectif d'intégrer les nouveaux adhérents en tant que membre actif. Chacun participe. Mais quand on a des concerts, tout le monde ne peut pas forcément être là, nous faisons beaucoup de dates et les concerts est modulable. Si nous ne sommes que quatre nous pouvons quand même nous produire. C'est peut-être pour ça que cette association dure : c'est le plaisir de jouer en public qui prévaut ». Si vous voulez guincher, demandez le programme ! ● **MAYA KACI**

Sports



TENNIS

Graines de champions

L'équipe des Garçons (11/12 ans) du Club municipal d'Aubervilliers a remporté le championnat de Seine-Saint-Denis en battant en finale le club de l'AS Bondy le 27 janvier dernier. D'autre part, les jeunes, Ishak Mahfoudh, 11 ans (classé 15/1) et Ferdinand Livet-Novkirichka, 11 ans (classé 15/3) qui s'entraînent au comité de Seine-Saint-Denis tennis et au club ont reçu, le 3 février à l'Embarcadère, le prix de la ville d'Aubervilliers. Ils vont tenter leur chance pour le haut niveau.



VOLLEY

Une équipe qui monte

Grâce à leur détermination et à leur public, le jeudi 7 mars, notre équipe a enfin battu Bondy sur le score de 3 sets à 1 ! Nos joueurs sont désormais troisièmes du championnat. Le prochain match contre Livry, qui est juste devant eux au classement, sera donc un sacré challenge ! Alors, disons tous ensemble : Allez le VDA (Volley Détente d'Aubervilliers).



BOXE THAÏ

À NE PAS MANQUER !

RENDEZ-VOUS LE 23 MARS 2019 POUR LA SOIRÉE EXCEPTIONNELLE DE BOXE THAÏLANDAISE

» Au programme, 12 combats amateurs. À bientôt pour d'autres nouvelles.

VIE DE QUARTIER

PERMANENCE D'INFORMATION
Les chargé-e-s de missions et les agent-e-s de proximité vous accueillent pour vous informer et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier.

» Service de la démocratie participative et du développement local. 120 bis, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.48.39.5.15
Email : vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

» Jeudi 21 et 28 mars, de 14h à 19h. À la salle de quartier Maladrerie-E. Dubois (1, allée Henri Matisse) et à la salle de quartier Cochenne (120, rue Hélène Cochenne).

» Mardi 2 avril de 17h à 19h à la salle Said-Carnot-Karman (111, rue André Karman).

» Mardi 26 mars, de 16h30 à 19h à la salle de quartier du centre-ville (25, rue de Moutier).

PERMANENCE D'ÉLU-E-S

Mr Silvère Rozenberg (quartier Robespierre/Cochenne/Péri) vous reçoit :

» Jeudi 21 mars, de 15h à 17h à la salle de quartier Cochenne (120, rue Hélène Cochenne)

Mr Boualem Benkhelouf (quartier Landy/Macreux/Préssensé/La Plaine) vous reçoit

» le 27 mars, de 16h à 19h, à la maison pour tous H.Roser (38, rue Gaëtan Lamy)

ATELIER BIEN-ÊTRE

Animé par le collectif à la salle de quartier Maladrerie-E. Dubois,

» 1, allée Henri Matisse. Tous les vendredis de 13h30 à 16h.

ATELIERS DU MERCREDI DE LA VILLA MAIS D'ICI.

ATELIER FABRIQUER à la résidence Allende avec Chaabane Mesbah.

» Mercredi 27 mars de 14h à 16h30. Pour 12 personnes, à partir de 8 ans. Gratuit sur réservation (Garance 01.41.57.00.89)

ATELIER POËTISER !

Devant l'école Jacques-Prévert, avec la compagnie Arzapar

» Mercredi 3 avril de 11h30-13h30, tout âge.

BALADE POËTIQUE, RUES DES POÈTES

Dans le cadre du Printemps des poètes 2019, Les Souffleurs proposent le projet « À côté de la plaque » : une promenade dans les rues Baudelaire, Rimbaud et Lautréamont suivie d'un bal au Marché du Montfort

» Rendez-vous le dimanche 24 mars, à partir de 15h30, rue Rimbaud. Inscription conseillée au 01.40.11.35.77ou par mail à coordination@les-souffleurs.fr

INSERTION / EMPLOI

VOUS AVEZ MOINS DE 30 ANS, Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation immédiatement ?

Dans le cadre du Plan d'insertion jeunesse dans les QPV lancé par le préfet de Région Ile-de-France, l'EPT Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers organisent avec l'ensemble de ses partenaires un temps fort sur les opportunités emploi et formation :

» Les mardis du T.A.F - Travail. Accompagnement, Formation ». Mardi 26 mars de 14h à 17h à l'Embarcadère 5, rue Édouard Poisson.

Ce rendez-vous s'adresse aux jeunes résident-e-s sur le territoire de Plaine Commune pour leur permettre de rencontrer les entreprises et les organismes de formation qui ont des offres à pourvoir, ainsi que les structures d'accompagnement, dans une ambiance conviviale et informelle. Se munir de plusieurs CV.

DISCRIMINATION

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Municipalité d'Aubervilliers organise en partenariat avec la Mission locale un temps d'échanges en direction des jeunes albertvillarien-ne-s autour de l'accès à l'emploi et les discriminations liées aux origines en présence de Mme la Maire Meriem Derkaoui.

» Rencontre animée par des acteur-ric-e-s de la jeunesse, de l'insertion, de l'emploi, un juriste et le défenseur des droits.

» Jeudi 21 mars à la Mission locale d'Aubervilliers (62, avenue de la République) à partir de 18h30.

MAISON POUR TOUS BERTY-ALBRECHT

» 44-46, rue Danielle Casanova
Tél. : 01.48.11.10.85
Email : centrosocialnord@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES DU DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Vous avez été témoin ou vous pensez être victime d'une discrimination, d'une différence de traitement, dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation ou dans l'accès à un service ou un lieu public en lien avec votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle... Venez rencontrer le délégué du Défenseur des droits à sa permanence.

» Maison pour tous Bertie-Albrecht, tous les lundis de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 07.68.98.04.71

ATELIER CUISINE AVEC FREEGANPONY

» Mercredi 20 mars de 9h30 à 14h 2 €/adulte et 1 €/enfant

SOIRÉE FAMILIALE

Jeux de société pour petits et grands.

» Vendredi 29 mars de 18h à 20h30

ATELIER CUISINE

» Vendredi 22 mars de 9h à 14h, sur inscription, 2 € par personne

VISITE DU MUSÉE RODIN

» Jeudi 28 mars de 9h à 14h. Sur inscription, 2 € par personne

MAISON POUR TOUS HENRI-ROSER

» 38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01.41.61.07.07
Email : centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

LECTURE PARENT-TOUT PETITS

» Vendredi 29 mars, gratuit

VISITE DU PARC D'ART PLURALIUM

» Mercredi 20 mars 12h45-17h, 2€ par famille sur inscription

SPECTACLE DE DANSE

» Mardi 26 mars de 18h à 21h : « Mirages, les âmes boréales », à partir de 5 ans, 2€ par famille sur inscription

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Gérer ses émotions et gagner de la confiance en soi.

» Jeudi 21 mars de 9h30 à 11h30. Sur inscription, 2 € par personne

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

«Préparer son projet vacances»

» Mercredi 27 mars à 14h ou jeudi 28 mars à 18h

SENIOR

ARTS CRÉATIFS

» Mardi 19 mars au club Finck à 10h

RACLETTE PARTIE

» 35 personnes. Club Croizat à 12h

ATELIER TRICO'THE...

» Mardi 19 mars au club Allende à 14h30.

TRICOT, CROCHET, BRODERIE

» Mercredi 20 mars au club Croizat à 14h30

VISITE GUIDÉE DE PIGALLE

Pigalle est écartelé entre un quartier canaille hors-les-murs et un quartier villageois beaucoup plus sage puisque dans Paris. Avec Christelle Ramier

» Jeudi 21 mars. Rendez vous à 14h30 devant le Folie's Pigalle, métro Pigalle. 25 places, 5 €

REVUE DE PRESSE

» Club Croizat à 14h30

JEUDI FABRIK (2€)

Atelier de création artistique et déco

» Club Finck à 14h30

LES APREM'S DES P'TITS FRÈRES (JEUX)

» Vendredi 22 mars au club Croizat à 14h30

TOURNOI MULTI JEUX (BABY FOOT, FLECHETTES ...)

» Vendredi 22 mars au club Finck à 14h30

CLUB TRICOT, CROCHET, BRODERIE...

» Lundi 25 mars au club Croizat à 14h30

CLUB COUTURE

» Lundi 25 mars au club Finck à 14h30

REPRÉSENTATION : « POUR RESTER VIVANTS »

Par la compagnie Permis de Construire.

» Mardi 26 mars à l'Espace Renaudie à 14h30. Participation au chapeau.

CLUB TRICOT, CROCHET, BRODERIE...

» Mercredi 27 mars au club Croizat à 14h30

CLUB COUTURE

» Mercredi 27 mars au club Finck à 14h30

DÉJEUNER DANSANT AU CHALET DU MOULIN

» Jeudi 28 mars au départ des clubs Finck (10h), Allendé (10h15) et de la mairie (10h30). 50 places, 20 €/personne.

P'TIT DÉJ, LOTERIE

» Vendredi 29 mars au club Croizat à 9h. (4 €+1 € l'enveloppe)

RÉSIDENTE AUTONOMIE SALVADOR ALLENDE,

» 25-27 rue des cités

CONFÉRENCE

Sur l'histoire d'Aubervilliers, avec la Société d'histoire d'Aubervilliers et M. Dessain (écrivain).
» Jeudi 21 mars, gratuit.

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES
Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ
Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesquié : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ
ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile)
Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15
Le samedi : 8h30 - 12h30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX
Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES
Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

PERMANENCES

» Madame la Maire **Mérim Derkaoui** reçoit tous les vendredis matin sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.48.39.51.98
» Le député européen **Patrick Le Hyaric** assure une permanence le samedi matin, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.49.22.72.18 ou 07.70.29.52.45
» Le député de la circonscription **Bastien Lachaud** assure une permanence le mercredi sur rendez-vous de 8h à 18h. Hôtel de Ville.
Tél. : 07.86.01.50.86

LES ÉLU-E-S DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les élu-e-s reçoivent sur rendez-vous :
- Un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la Mairie
- Contacter le secrétariat des élu-e-s au 01.48.39.50.01 ou 5002 ou 5082

Groupe des élus communistes, progressistes, écologistes et citoyens



BUDGETS 2015 - 2019 : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

En mars 2014, nous avons trouvé une situation financière très dégradée. Nous avons une épargne nette négative, c'est-à-dire que nous ne pouvions plus rembourser nos emprunts, très lourds. Résultat : aucune banque ne voulait nous prêter pour payer nos investissements pourtant nécessaires aux habitant-e-s.

Dès lors, nous avons tout fait pour régler cette situation dès le début du mandat : nous avons mis fin aux emprunts toxiques, réduit de 6 % les budgets des services, les subventions, les indemnités des élu-e-s... Depuis, nous avons maîtrisé nos dépenses et redressé la situation. Notre dette est largement diminuée et tous les indices de bonne gestion sont au vert. Cela nous permet de voir l'avenir sereinement.

D'abord, nous avons retrouvé une capacité à investir et maintenant nous pouvons financer de nouveaux projets : réformer le quotient, ouvrir une nouvelle crèche, développer les médiateur-ric-e-s et les caméras de vidéoprotection, augmenter l'aide aux projets des jeunes, aider de nouvelles associations comme La maison des langues...

Les efforts ont donc payé et notre ville peut de nouveau se donner les moyens de nos ambitions communes.

» **SOIZIC NEDELEC**
PRÉSIDENTE DE GROUPE

Groupe gauche communiste et apparentés



LE SCANDALE À LA VILLETTE !

En février, le ministre de l'Intérieur (de la police) décide de visiter le quartier difficile (au regard des statistiques) des Quatre-chemins Villette. Tout est organisé pour qu'il n'y ait pas de problème pour le ministre. Ceux et celles qui prendront la parole sont contacté-e-s à l'avance. Moi qui habite le quartier Villette dans l'une des tours et élu depuis 37 ans, je n'ai pas été invité à cette balade (en réalité artificielle). Mais dès 5 heures du matin, le jour venu, le quartier a été réveillé par des laveuses, des balayuses et des mises en fourrière. Donc, quand le ministre est arrivé le quartier était « nickel propre ». C'est un véritable scandale, le ministre devrait voir la réalité. Nous, habitant-e-s, nous avons droit à un vécu où la propreté laisse grandement à désirer et pour Monsieur le ministre c'est l'apparence qui compte. Vraiment, nous ne vivons pas dans le même monde ! J'ai reçu ce fait, comme beaucoup d'habitant-e-s, comme une insulte. En même temps, nous avons la preuve que la propreté dans le quartier c'est possible. C'est une question de moyens. Je réitère ma proposition de multiplier la ligne budgétaire de la propreté et de réglerment. Nous, habitant-e-s d'Aubervilliers, nous avons droit au beau !

» **JEAN-JACQUES KARMAN**
ADJOINT À LA MAIRE

Ensemble

Non parvenu

Dynamique citoyenne



DEHORS, C'EST AUSSI CHEZ NOUS !

La propreté est une préoccupation. Si les incivilités sont récurrentes et trop peu sanctionnées, le problème ne se solutionnera pas seulement avec un développement des sanctions. Si les campagnes de communication pour sensibiliser les habitant-e-s doivent se renforcer, elles ne permettront pas de franchir le pas vers une ville propre et cela malgré les initiatives de quelques associations et habitant-e-s des quartiers qui, à travers des gestes citoyens, s'investissent sur le sujet. Les choses ne peuvent rester en l'état. Nous avons une obligation de réussite auprès de cette partie très majoritaire de la population qui respecte le domaine public. C'est à eux que nous devons penser.

» **NOURREDINE KADDOURI**
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Parti radical de gauche et apparentés



« ÉTAT D'URGENCE DÉMOCRATIQUE »

« Une impression d'abandon exaspéré et de déprime aujourd'hui de nombreux-euses Français-es.

Le pays ne se sent pas représenté. Les existences les plus humbles et les plus discrètes sont certes les plus manifestement concernées mais le problème est plus général et vaut pour toutes les composantes de la société. La démocratie est minée par le caractère inaudible de toutes les voies de faible ampleur, par la négligence des existences ordinaires, par le dédain des vies jugées sans relief, par l'absence de reconnaissance des initiatives laissées dans l'ombre.

La situation est alarmante car il en va à la fois de la dignité des individus et de la vitalité de la démocratie. »

Le parlement des invisibles
Pierre Rosanvallon, Ed. du seuil

Pas un mot à retirer de ce constat accablant ! D'autant plus que le débat national en cours a pointé l'urgence démocratique comme perspective incontournable pour restaurer le lien social abîmé.

» **ABDERRAHIM HAFIDI ET ARAB ALI CHÉRIF**
ÉLUS RADICAUX DE GAUCHE ET ASSIMILÉS

Groupe socialiste et républicain (opposition municipale)



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le rapport d'orientation budgétaire présenté au dernier conseil municipal pointait à juste titre l'augmentation ces dernières années des recettes de fonctionnement de la Ville, qui permet de dégager davantage de marges de manœuvre financières. La construction au début des années 2010 du Fashion center, du siège de Veolia, de Datacenters et autres réalisations à Aubervilliers permettent aujourd'hui d'augmenter substantiellement les recettes fiscales de la collectivité. La politique volontariste menée de 2008 à 2014 porte donc ses fruits, et mériterait d'être prolongée dans l'intérêt des habitant-e-s d'Aubervilliers.

Car le développement de l'activité économique présente le triple avantage de créer des emplois, d'augmenter les recettes de la Ville et de ne générer que des dépenses limitées en termes d'équipements. Pour créer les conditions de l'arrivée et du maintien d'entreprises à Aubervilliers, et ainsi dégager des marges budgétaires pour des services publics permettant d'améliorer le quotidien souvent difficile des habitant-e-s de la ville, il est plus important que jamais de miser sur l'attractivité et d'investir dans le développement économique du territoire.

» **JEAN-YVES VANNIER**
CONSEILLER MUNICIPAL

Engagé pour Aubervilliers (opposition municipale)



LE GRAND ENFUMAGE NATIONAL !

Le soi-disant Grand débat national d'Emmanuel Macron est une imposture à triple titre. Il aura, dans un premier temps, permis de faire diversion vis-à-vis de la colère populaire montante, forte et symbolisée par la mobilisation exceptionnelle et légitime des gilets jaunes. En effet, ne sachant pas comment réagir, E. Macron a finalement mis en place une fausse consultation citoyenne pour affaiblir ce mouvement de contestation réagissant contre la politique libérale destructrice de notre modèle social et sociétal.

Dans un second temps, ce débat national est en vérité une campagne de reconquête électorale dans la perspective des élections européennes. Il pose deux problèmes de démocratie : le temps de parole d'E. Macron n'est pas compté et les frais de ce débat sont financés par nos impôts.

Dans un troisième temps, on rapporte que les fameuses contributions du débat national seraient majoritairement des demandes de baisse d'impôt et un plus grand contrôle des aides sociales. On peut se faire rapidement une idée du profil des contributeur-ric-e-s. Nous sommes donc loin des revendications sociales de ces derniers mois !

» **DANIEL GARNIER ET RACHID ZAÏRI**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

LR-MODEM (opposition municipale)



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le dernier conseil municipal fut consacré au débat d'orientation budgétaire concernant le BP 2019. Malgré la contractualisation avec l'État engageant la ville à ne pas augmenter ses dépenses de fonctionnement, la majorité a choisi de ne pas respecter ses engagements et propose d'augmenter les dépenses de fonctionnement avec pour conséquence de lourdes sanctions financières.

Les recettes de fonctionnement connaissent une progression du produit fiscal par des livraisons de logements et de locaux économiques sur la ville (Véolia, Fashion center...). Pour autant, ce budget ne propose aucune solution pour entretenir cette progression fiscale. Et dans la projection jusqu'en 2023, la Maire propose d'augmenter les dépenses réelles de fonctionnements de 2,4 % par an au lieu des 1,7 % demandés par l'Etat. Entre 2018 et 2020, les dépenses augmentent de 3,7 M€. Sans scrupule, la Maire annonce aux Albertvillarien-ne-s, qu'en 2021 cette décision coûtera 3,2 M€, ce qui détruira la capacité de la ville à épargner et à rembourser sa dette. La majorité fait le choix de se priver des financements de l'État en refusant de stopper le robinet à subvention et d'optimiser sa masse salariale.

Pour garder la ville en 2020, les communistes nous empêchent de préparer l'avenir d'Aubervilliers !

» **DAMIEN BIDAL**
CONSEILLER MUNICIPAL

À l'heure du vote du Budget 2019, voyage à travers l'histoire des finances locales de la ville où, au XIX^e siècle, les priorités sociales étaient déjà à l'ordre du jour.

Les budgets passent, les principes demeurent

ÉQUILIBRE Le mot « budget » nous vient de l'ancien français « bougette » qui signifie « petite bourse ». Ceux qui en tiennent les cordons s'efforcent, depuis le XIX^e siècle, de viser l'équilibre et la transparence. Un exercice périlleux qui requiert d'immenses qualités d'adaptation aux circonstances.

C'est par la contrainte budgétaire que l'État intervient dès la fin du Moyen Âge avec le plus d'efficacité dans la gestion des villes et des bourgs. En matière financière, la tutelle exercée par les commissaires royaux a justement pour objectif d'obliger les villes à prévoir et à autoriser, non toutes les dépenses et recettes, mais seulement celles intéressant l'État. D'abord embryonnaire, l'intervention ne cessera de se développer jusqu'au jour où l'État prétendra imposer cette contrainte budgétaire jusqu'aux revenus patrimoniaux et aux dépenses correspondantes.

Le budget de la collectivité, depuis toujours donc, c'est le nerf de la guerre ! C'est à partir de lui que, d'une certaine façon, les choix politiques se « lisent », s'affirment concrètement, s'appliquent pratiquement. « Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée », nous rappelle l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En somme, les budgets passent mais les principes demeurent, immuables.

C'est au début du XIX^e siècle que le droit budgétaire français prend forme (entre 1815 et 1875). La contrainte budgétaire imposée aux administrations locales ne se limite pas à la mise en place d'un cadre plus ou moins précis de dépenses et de recettes. Elle passe

aussi par l'application des règles du droit budgétaire classique, annualité, universalité, spécialité et unité. L'évolution est, avec un sensible décalage chronologique, parallèle à celle du budget de l'État.

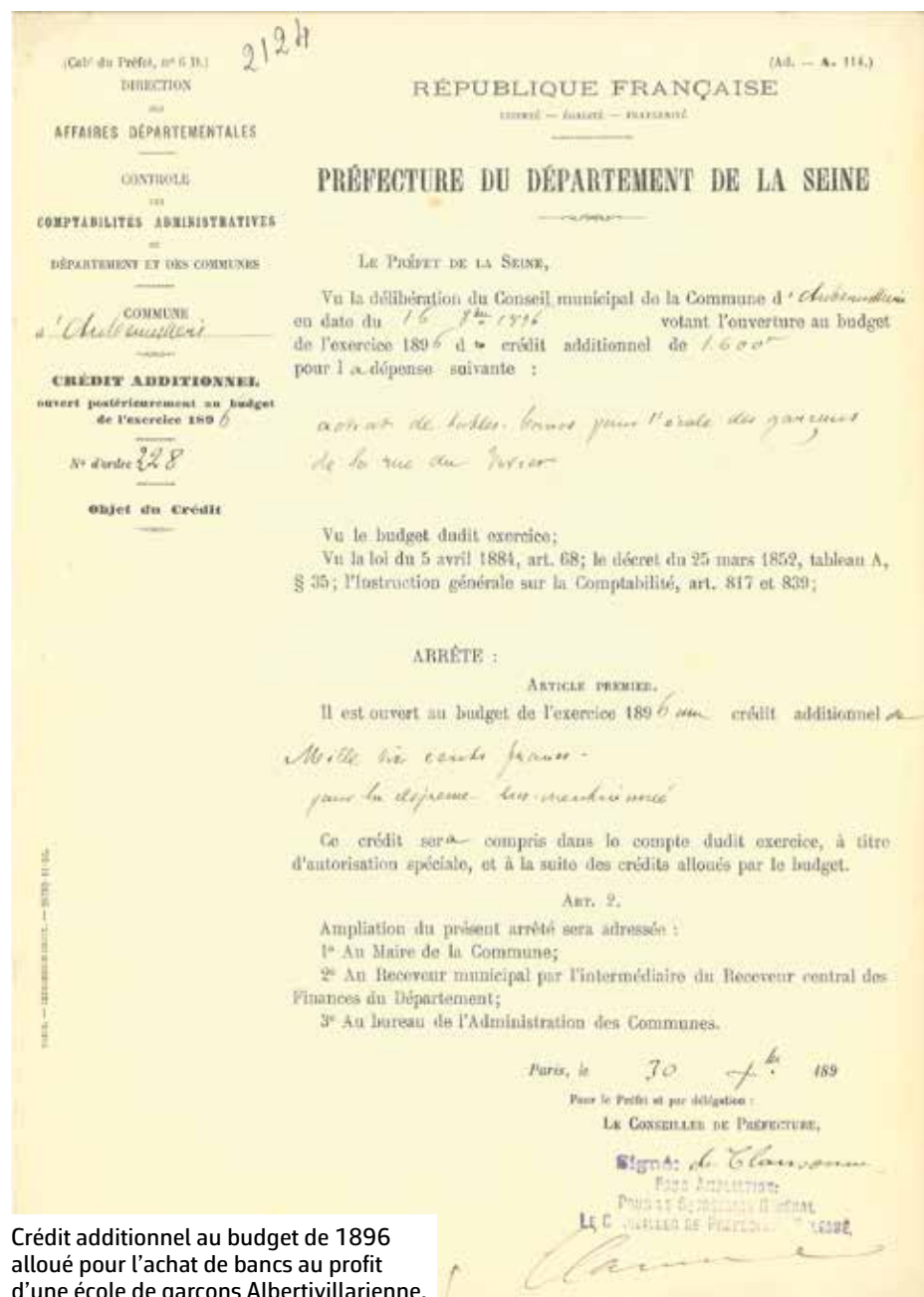
ANNUS HORRIBILIS

1896 est une année terrible pour les Albertivillariens, pour la Plaine des vertus et ses agriculteurs. Après un terrible ouragan en juillet, l'hiver est, c'est le moins que l'on puisse dire, singulièrement rigoureux. La ville compte alors moins de 28 000 habitants, son conseil municipal est constitué de 27 membres élus pour 4 ans. Une mutation d'ordre économique est à l'œuvre : la cité s'industrialise sur des terrains jusqu'alors réservés à la culture maraîchère. Depuis 1893, Aubervilliers est devenu le chef-lieu du canton de l'arrondissement de Saint-Denis et de grands travaux voient le jour : amélioration du réseau des tramways, lesquels

La cité s'industrialise sur des terres maraîchères

relie la commune à la capitale, construction d'un dispensaire rue de la Nouvelle France... En vérité, cette politique d'aménagement urbain et d'équipements sociaux suppose, pour être menée à bien, de demander l'ouverture de crédits supplémentaires à la préfecture de la Seine. Ils vont peser dans l'élaboration du budget de la ville dont le Maire, Achille Évariste Domart, est responsable. Ce budget, d'ailleurs, à combien s'élève-t-il, à l'époque ? 700 296 francs et 63 centimes. Sa priorité ? Le bon fonctionnement des services publics garantissant l'ordre, la sécurité, la salubrité. Les frais de personnel représentent, à l'époque, 40,5 % des dépenses ordinaires.

Les recettes de ce budget provenaient alors principalement des produits liés à l'exploitation agricole. Grâce à elles et aux taxes dites de l'octroi (impôt indirect



Crédit additionnel au budget de 1896 alloué pour l'achat de bancs au profit d'une école de garçons Albertivillarienne.

sur l'importation de marchandises dans la commune), Domart peut porter ses efforts sur une politique sociale. Il construit et équipe l'école, loge les instituteurs. Il consacre 9 % de son budget au service de bienfaisance, et 3,5 % (pour l'anecdote), à la fête donnée à l'occasion de la visite de l'Empereur de Russie à Paris.

Si les grands chapitres des dépenses communales ne sont en rien comparables avec ceux d'aujourd'hui, le contenu des secteurs d'activité s'étant considérablement élargi, il demeure qu'au fond, l'orientation d'un budget vise, dans ses principes, toujours le même objectif : l'équilibre dans l'adaptation aux circonstances ! ● MAYA KACI